



Droit des grand parents pour voir leurs petit enfants

Par **renouleaud**, le **02/07/2008** à **18:52**

oui mon fils a reconnu son fils mais il ne porte pas son nom il est juste marquer en mentions marginale, donc ses pour sa que je vous demande si nous avons des droit de l'avoir de tant en tant car elle refuse de nous le donner

avec tout mes remerciement